

RIVES

À LA UNE



JEUNESSE ET SPORTS

p 14 et 15

Des événements de portée internationale

ÉCONOMIE

p 08 et 09

Entre innovation et maintien de savoir-faire

CULTURE

p 16 et 17

Pour les curieux de nature

ENVIRONNEMENT

p 20 et 21

Des ressources à protéger et à valoriser

LE MAGAZINE

de la communauté
de communes des Deux Rives



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

SOMMAIRE

Jean-Michel Baylet

Président
de la communauté
de communes
des Deux Rives,
reçoit les administrés
sur demande.

Pour prendre
rendez-vous, contacter :
M^{me} Christelle TERLE,
au 05 63 29 60 68

SOMMAIRE p 02

EDITO p 03

BUDGET p 04 et 05
Les chiffres de 2023

TRAVAUX p 06 et 07
Optimiser les structures existantes

ECONOMIE p 08 et 09
Entre innovation et maintien de
savoir-faire

FORMATION p 10
Une offre diversifiée

URBANISME p 11
Programme local d'urbanisme
intercommunal

SERVICES p 12 et 13
L'action sociale,
de l'accompagnement à l'animation

JEUNESSE ET SPORTS p 14 et 15
Des événements de portée internationale

CULTURE p 16 et 17
Pour les curieux de nature

TOURISME p 18 et 19
Artistes et créateurs à l'honneur

ENVIRONNEMENT p 20 et 21
Des ressources à protéger et
à valoriser

AGENDA p 22 et 23
Sorties et animations sur
les Deux Rives

Deux Rives à la Une

n°35 – Été 2023

Directeur de publication

J.P. DELACHOUX

Rédaction

Anne BORDARIE
Muriel PELISSIER-CHAMBARON

Crédit photos

CC2R – Service communication
Anne Bordarie
Service jeunesse et sport
Service culture

Conception et impression

Imp. TECHNI PRINT à Montauban

Pour tout renseignement

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES
2, rue du Général Vidalot - 82400 Valence d'Agen
Tél. 05 63 29 92 00

 www.facebook.com/ccdeuxrives
Site internet : www.cc-deuxrives.fr

À l'heure où nous bouclons ce journal communautaire, un maire de notre Communauté de Communes est victime depuis des mois d'une campagne de communication abjecte à l'encontre de ses fonctions. En tant qu'ancien ministre, je ne peux rester silencieux face à de tels actes qui mettent en péril notre démocratie et fragilisent notre tissu social. Je souhaite lui apporter mon entier soutien. Nos maires sont des hommes et des femmes dévoués, qui ont choisi de servir leur village avec passion et engagement. Ils assument des responsabilités multiples, parfois dans des conditions difficiles et ils méritent notre respect et notre gratitude. Leur rôle essentiel dans le développement de nos communes et le bien-être de leurs habitants ne peut être remis en question.

Les agressions verbales et physiques sont tout simplement inacceptables.

Dans ce journal communautaire, vous découvrirez notre budget 2023. Dans la lignée des années précédentes, il est ambitieux pour répondre aux enjeux majeurs de demain. Avec 43 M€ en fonctionnement et 24 M€ en investissement. Sans rentrer dans le détail, nous poursuivons notre soutien aux communes pour un montant de 11 M€, nos aides aux entreprises pour 847 000 €, à l'action sociale pour 970 000 €, au monde associatif pour 2 M€. En matière d'investissement, notre collectivité continue son engagement autour de 3 axes principaux : la transition énergétique, la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources, la gestion des déchets. Sans oublier, un programme ambitieux de voirie communautaire et de chantiers divers : rénovation de la tour de Chappe à Saint-Loup, poursuite du projet du musée de la faïence et de la batellerie à Auvillar...

Au fil des pages de cette édition, vous prendrez la mesure de la belle dynamique de notre territoire que ce soit en matière économique, sociale et de formation, d'activités sportives ou culturelles, portée par des acteurs impliqués.

Deux événements majeurs se dérouleront chez nous cet été, le championnat d'Europe de roller du 16 au 23 Juillet et le championnat du monde junior d'endurance équestre à Castelsagrat en septembre. Je vous invite à venir soutenir ces sportifs de haut niveau et à les applaudir pour leurs prouesses.

Comme chaque été, tout est mis en œuvre pour que vous passiez de belles vacances... Une programmation riche et festive vous est proposée sur l'ensemble du territoire. Alors, sortez, bougez, dansez !

Bel été à tous !



Jean-Michel Baylet

**Ancien Ministre,
Président de la communauté de communes
des Deux Rives, Conseiller départemental,
Maire de Valence d'Agen**

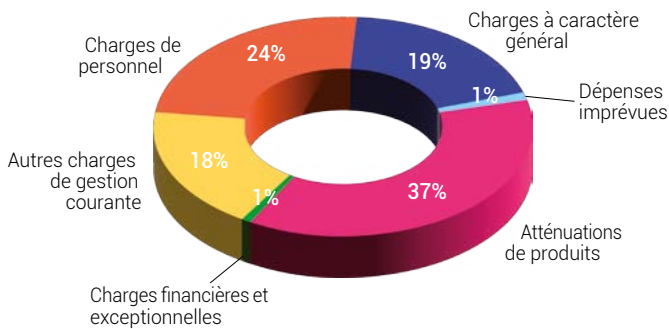


LES CHIFFRES DE 2023

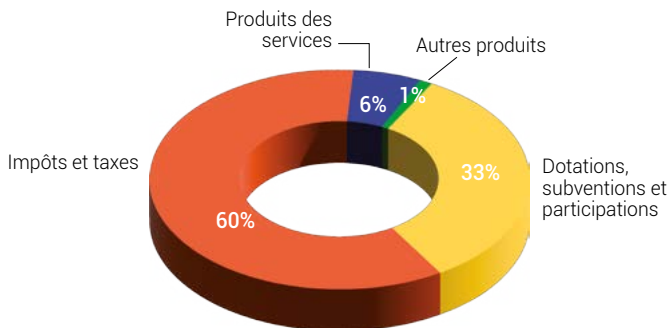
FONCTIONNEMENT > 43 M€

Le budget de fonctionnement pour 2023 dépasse les 43 millions d'euros et se caractérise par une augmentation de ses charges de gestion courante et des frais de personnel tout en maintenant nos taux de fiscalité.

La décomposition des dépenses de fonctionnement



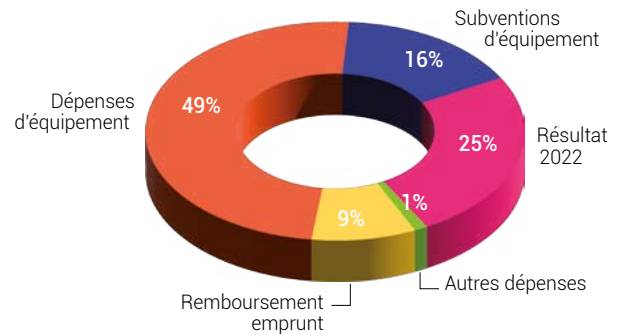
La décomposition des recettes de fonctionnement



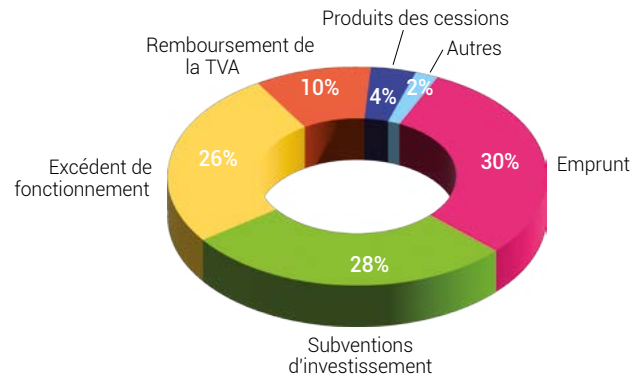
INVESTISSEMENT = 24 M€

Le budget d'investissement pour 2023 atteint près de 24 millions d'euros et permet de porter nos projets et ambitions pour notre territoire.

La décomposition des dépenses d'investissement



La décomposition des recettes d'investissement



La fiscalité

Les taux d'imposition votés par la communauté de communes sont identiques depuis 2017, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12,42 %
- Taxe Foncière Bâti : 20,04 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 67,68 %
- Cotisation foncière des entreprises : 22,87 %
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 0,00 %

Cependant, les valeurs locatives cadastrales servant de bases au calcul de ces taxes ont été revalorisées forfaitairement de 7,1 % en tenant compte de l'évolution des prix à la consommation.

Un budget solidaire

- ▶ **Solidaire avec les communes de son territoire** : près de 11 millions d'euros sont inscrits à travers la dotation de solidarité communautaire, qui vise à contribuer à leur fonctionnement et 1,8 millions au titre des fonds de concours, pour accompagner le financement de leurs investissements.
- ▶ **Solidaire à travers le centre intercommunal d'action sociale** auquel elle octroie une subvention de 970 000 €.

Un budget pour soutenir un territoire actif

Notre intercommunalité dispose d'équipements structurants qui permettent de faire bénéficier aux habitants et visiteurs d'un cadre de vie privilégié. Que ce soit en terme d'équipements culturels, touristiques ou sportifs, des moyens importants sont alloués pour offrir un panel varié et de qualité.

Outre les programmes classiques, les projets étudiés sur les années précédentes, sont, pour 2023 notamment : le transfert du musée de la faïence et de la batellerie avec le lancement de la mission de maîtrise d'œuvre (225 000 €) à Auville, l'aménagement à l'étage de l'office de tourisme d'Auville d'un espace de bureaux partagés, les travaux devraient débuter au dernier trimestre, une somme de 157 000 € est affectée à cette opération, et la mise en valeur de la Tour de Chappe (212 000 €) à Saint Loup.



- ▶ **Solidaire avec le secteur associatif** : le secteur associatif contribue à l'animation de notre territoire à travers les divers secteurs d'activité (commerce, tourisme, sport, culture...). Il s'agit d'accompagner nos associations. L'année 2023 est notamment marquée par des événements d'envergure : championnats de roller (3 pistes, France 2023, Europe 2023) et championnats du monde jeunes d'endurance équestre. L'enveloppe allouée au secteur associatif dépasse les 2 millions d'euros.

Un budget pour soutenir le tissu économique

En 2021, a été mis en place le nouveau dispositif d'**aide à l'immobilier** pour accompagner les investissements **des entreprises** créatrices de ressources et d'emplois. En 2022, 13 projets ont été soutenus par la Communauté pour plus de 776 000 € d'aides attribuées. Face au succès de ce dispositif, une somme de 847 000 € est inscrite en 2023.

Par ailleurs, un **fonds d'urgence** a été créé à destination des artisans boulangers pâtisseries dont l'impact des coûts énergétiques met en péril leurs activités. 15 000 € ont ainsi affectés à ce fonds.

L'agriculture représente un secteur important sur notre territoire. En 2021, un nouveau règlement des aides a été mis en place. Plus de 42 000 € d'aides ont été attribués depuis. En 2023, 45 000 € permettront de poursuivre l'accompagnement.

Un budget pour favoriser un développement durable

Face aux enjeux du développement durable, la Communauté s'engage sur **trois axes principaux** : **transition énergétique, préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, et gestion des déchets.**

- ▶ La communauté entend poursuivre ses **opérations de transition énergétique**. C'est ainsi que sont prévues des études énergétiques sur nos **écoles primaires** afin de mettre en place des actions et des équipements adaptés. Ces opérations représentent plus d'un million d'euros.

Les autres **bâtiments communautaires** bénéficient également de travaux visant à réduire nos consommations énergétiques. Près de 570 000 € sont ainsi inscrits (déchèteries, centre de loisirs, médiathèque...).

- ▶ **La communauté de communes intervient sur la gestion des cours d'eau et de leurs berges depuis 2005**, et par-là sur la **préservation de la biodiversité des milieux et des ressources**. Dans la continuité du programme de gestion des cours d'eau (2019-2023) est programmé pour 2023 l'effacement du seuil du Sirech pour un montant estimé à 200 000 €, ainsi que l'étude préalable à la création d'un sentier d'interprétation sur l'espace naturel sensible de Gasques.
- ▶ **L'optimisation de la gestion de nos déchets et le développement de l'économie circulaire**. Notre intercommunalité adhère au SMEEOM * moyennant une contribution qui ces dernières années augmente de façon considérable. Pour 2023, elle atteint 1 903 000 €. Le SMEEOM doit faire face à des enjeux de taille : une augmentation importante de la fiscalité des déchets et une diminution réglementaire de la capacité de stockage des sites de traitement entraînant une hausse globale

des coûts de traitement des déchets. À compter du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera rendu obligatoire et une solution adaptée sera proposée aux administrés.

Par ailleurs, la Communauté dispose de deux déchèteries qui permettent de gérer au mieux les déchets, en développant le maximum de filières de recyclage. En 2023, 530 000 € sont destinés à la création d'une recyclerie à la déchèterie de Prouxet. L'objectif de cet équipement est de réduire les volumes de déchets en les valorisant dans le cadre de l'économie sociale, solidaire et circulaire. Le coût de traitement des ordures ménagères a augmenté de 427 000 € sur ces 4 dernières années, en 2019, il représentait 1 476 000 € et en 2023 : 1 903 000 € alors qu'à ce jour la CC2R ne dispose pas de ressource liée à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour les financer.



OPTIMISER LES STRUCTURES EXISTANTES

Les travaux programmés ou réalisés sur ce premier semestre visent à améliorer l'usage des structures ou bâtiments publics existants. La prise en compte de la problématique des économies d'énergie reste prioritaire.

Les écoles

La programmation pour 2023 des travaux de l'ensemble des écoles représente 2 150 000 € TTC d'investissement, sont prévus la poursuite des travaux énergétiques (panneaux photovoltaïques, nouveaux chauffages), et travaux de toitures importants, notamment pour les écoles de Donzac, Espalais, Golfech, Gérard Lalanne et Pierre Perret à Valence d'Agen.

École primaire et maternelle de Goudourville

Celle-ci va être totalement réaménagée pour plus de fonctionnalité.

Avec cette rénovation complète, les salles seront requalifiées, agrandies, recloisonnées ; chauffage, électricité et isolation seront revus, l'installation de panneaux photovoltaïques est prévue.



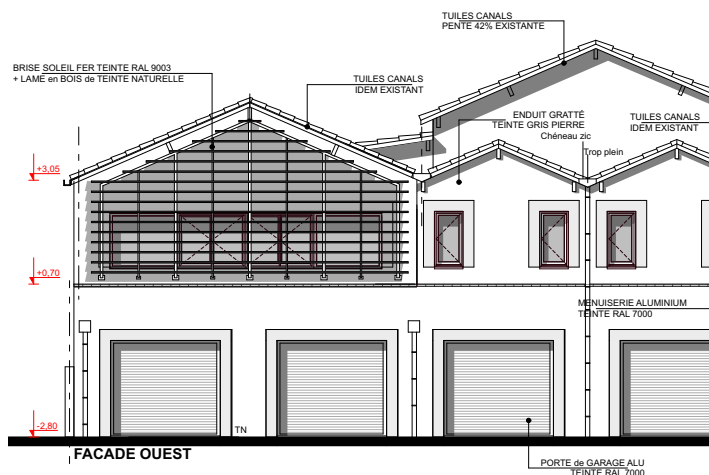
Montant estimatif : 800 000 euros HT

Date de démarrage des travaux : d'ici fin de l'année. Ouverture prévue : septembre 2024.

Création de modulaires provisoires pour accueillir les élèves.

Création de la garderie à l'école de Pommevic

La garderie se faisait jusqu'alors dans une salle extérieure. Pour plus de fonctionnalité, une salle va être réalisée à la place du toit terrasse qui sera couvert et isolé.



Une surface de 35 m² en prolongement du réfectoire actuel va être créée (construction traditionnelle, toitures 2 pentes, identiques au bâtiment actuel). À ce jour le permis de construire est délivré.

Le montant des travaux s'élève à 168 000 euros HT (honoraires compris) soit 201 600 euros TTC.

Les travaux de voirie

Cette compétence communautaire représente un budget non négligeable de 3,56 millions d'euros pour 2023. Elle porte sur les voies intercommunales, les trottoirs, le fauchage, l'élagage des arbres d'alignement, la signalétique horizontale, verticale, le curage des fossés, les ouvrages d'art (hors routes départementales et chemins ruraux).

/ Rue Lisotte -
Valence d'Agen



/ Rue des Taste vins - Saint-Antoine

Parmi les réalisations récentes, les travaux des rues de Saint-Antoine et de Mansonville contribuent à la fois au confort des usagers, à une meilleure accessibilité, ainsi qu'à l'embellissement de ces villages.

Les travaux réalisés à Valence d'Agen pour la rue de Peyroutas, la rue Lisotte et l'impasse des Cerisiers sont également conséquents.

Ils visent à valoriser le quartier, sécuriser les usagers, organiser le stationnement, gérer les eaux pluviales, créer une zone 20 km/h, ainsi que l'accessibilité PMR.



/ Rue du Jardin public - Mansonville



/ Station avant travaux

La station d'épuration de Malause

Aujourd'hui sous-dimensionnée, il s'agit de multiplier par deux sa capacité. L'extension se fera sur une nouvelle parcelle jouxtant la station actuelle (bord de canal). La réhabilitation de l'existant sera complétée par la création d'un système de filtration planté de roseaux.

Montant : 791 766 euros HT.

Date de démarrage avril/mai 2023 - date de fin : fin de l'année.

ENTRE INNOVATION ET MAINTIEN DE SAVOIR-FAIRE

De jeunes entrepreneurs prennent la relève en matière d'innovation ou de maintien de savoir-faire, dans l'industrie, comme l'artisanat et le commerce.

Les travaux du futur méthaniseur Garonne Biogaz sont lancés : une première pour le département et pour notre secteur

C'est le 27 avril que la jeune et dynamique équipe, porteuse de cette réalisation, installée sur la commune de Le Pin, a présenté le fonctionnement de cette future unité aux représentants de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté de Communes, de la commune et des entreprises et techniciens impliqués dans l'opération.

Un projet d'envergure qui représente un atout fondamental pour notre secteur et notre département. Il apporte en effet une solution locale dans le traitement des déchets de matières organiques agricoles, ou générés par l'activité humaine (déchets ménagers, restauration, grande distribution, agro-alimentaire...). Avec un double intérêt : valoriser

ces déchets en produisant de l'engrais organique et récupérer le biogaz pour générer et commercialiser une énergie renouvelable.

Thomas Pagliarin, chef d'entreprise (Apag environnement, spécialisée dans le traitement des déchets sur Castelsarrasin/Moissac), Edouard Crubilé, agriculteur (céréalier bio et cultivateur de noisetiers à Angeville), Hugo Sazy, éleveur bovin (sur Caumont, dont le savoir-faire a été récompensé au Concours général agricole de Paris) se sont associés pour mener à bien ce projet qui répond à une demande en traitement de déchets organiques de plus en plus importante, alors que les sites existants proches dans notre région sont saturés.

Le projet estimé à près de 13 millions d'euros est soutenu par la Communauté de communes des Deux Rives à hauteur de 150 000 €, et sera co-aidé par l'État (ADEME) et la Région Occitanie, soit un global d'aides publiques à hauteur de 18 %.



Diminuer le poids des déchets organiques dans nos poubelles (40 % du poids actuel), est un enjeu crucial pour diminuer les coûts de gestion.

L'augmentation continue du coût de la tonne mis en décharge (Taxe TGAP de l'État de 24 euros la tonne aujourd'hui, pour 65 euros la tonne en 2025) nécessite de mettre un œuvre des collectes sélectives (les syndicats y travaillent). Un débouché de retraitement tel que le propose cette nouvelle unité est devenu indispensable.

L'atelier des bâtisseurs des 2 Rives reprend la suite des établissements Le Gall et fils et perpétue un savoir-faire rare

Cette activité de taille, façonnage et finissage de pierres représente un savoir-faire artisanal et une compétence en matière de restauration de patrimoine ancien devenus rares. Stéphane Lafaye tailleur de pierre, installé à Montagudet, a débuté sa carrière professionnelle au sein des établissements Le Gall et fils qu'il reprend aujourd'hui, sur le site situé zone de Prouxet



à Valence d'Agen. L'acquisition immobilière et foncière portée par une SCI prévoit des travaux de réaménagements. C'est sur cette partie du projet que la communauté de communes peut intervenir à hauteur de 29 700 € d'aides pour un montant de dépenses éligibles HT de 148 500 € (achat bâtiment et foncier + travaux).



La création-reprise de l'activité elle-même fait l'objet d'un dossier d'aide déposé auprès de la Région Occitanie avec l'appui de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn-et-Garonne.

La communauté de communes soutient ses artisans boulangers pâtisseries

Elle a adopté la mise en œuvre d'un dispositif exceptionnel en complément du dispositif adopté par la Région Occitanie. Elle a donc voté la création d'un fonds d'urgence dont l'enveloppe s'élève à 15 000 €.

L'objectif de ce dispositif exceptionnel est de soutenir les artisans boulangers pâtisseries face à l'explosion des prix de l'énergie et à l'augmentation de leurs factures. Sur la Région Occitanie, 3300 artisans sont susceptibles d'être concernés et une vingtaine sur les Deux Rives.

Ce dispositif se décline en deux volets : un volet subvention automatique "PASS" et un volet subvention classique.

Les dépôts des dossiers automatiques PASS (sous condition du code d'immatriculation, du plafond du chiffre d'affaire et de typologie de compteur) sont accompagnés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les demandes pour le dispositif classique (au cas par cas, activités hors code NAF 10.71C) sont adressées directement auprès de la Région. La période de demande prise en compte s'étale de début février au 30 juin 2023.

Septuors 82 : le territoire des Deux Rives mis à l'honneur



Jeudi 25 mai, au Conseil départemental du Tarn-et-Garonne se déroulait pour la première fois la remise des Septuors, qui a récompensé 11 entreprises du Département.

Pour le territoire des Deux Rives, **3 entreprises avaient été nominées** dans 3 catégories différentes : la librairie au **Chemin des Livres d'Auvillar** et sa gérante Christelle Bonnaventure (catégorie *Jeunes pousses*), **Les Chambres de Lili** à Saint-Loup de M. et Mme Jombart (catégorie *RSE*) et **Justine Créatrice d'Émotions** de Valence d'Agen (catégorie *Commerce*). Au terme d'une soirée qui a mis en valeur le dynamisme économique local, c'est **Justine Créatrice d'Émotions** (pâtisserie chocolaterie à Valence d'Agen) qui a eu l'immense honneur de monter sur scène pour récolter le **premier prix du Commerce**.

En fin de soirée, les 300 personnes dans la salle, après un vote par SMS élaient Justine, **meilleur entrepreneur de l'année 2023**. Bravo aux nominés et toutes nos félicitations à Justine pour ces deux prix !

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

L'offre de formation territoriale animée par la Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Internet, au panel déjà conséquent, se renforce.

Un tiers lieu : Suite à l'appel d'offre "DEFI OCC", auquel les structures associatives de MEFI ont répondu lors du dernier trimestre 2022, la Région Occitanie vient d'accorder le label et de s'engager sur un financement pour une durée de 3 ans jusqu'en 2026. Ce « **tiers lieu formation emploi numérique** » porté par l'association CORFI en partenariat avec AIRAS CAP 2000 et CAP EMPLOI, vise à développer les missions de la Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Internet, en renforçant ses partenariats avec les acteurs socio-économiques du territoire.

Au-delà du FABLAB et de la Formation à distance déjà proposés, la volonté est d'ouvrir cet espace au plus grand nombre, en mettant l'accent sur la formation, le numérique et l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi mais aussi les entreprises, salariés, porteurs de projets, auto-entrepreneurs et micro-entreprises ou associations.

Club AVANCE

Ce club créé en 2018 continue à fonctionner à travers des réunions thématiques, qui se tiennent en différents lieux du territoire et plus particulièrement au sein d'entreprises. Il est co-animé par la MEFI et la CCI. La dernière réunion, suivie par 27 participants, s'est tenue dans les locaux de la SARL Tissandie Tarroux à Malause le 17 avril dernier, sur la question de **l'intelligence artificielle** au service décisionnel de l'entreprise, avec l'intervenant spécialisé Emmanuel Ruiz Natasquad.

Cette présentation sur le développement et les applications de l'intelligence artificielle a été riche en informations et a donné lieu à des échanges avec les chefs d'entreprises. La nécessité de proposer une formation d'initiation, d'appropriation et d'utilisation de ces nouveaux outils est apparue au terme de cette interven-



/ Entreprise Tissandie Tarroux

tion. En effet, l'intelligence artificielle entre dans différentes applications du quotidien, il apparaît urgent d'en connaître les apports utiles comme les écueils à éviter.

Le Centre de Formation technique

L'activité 2022 se maintient toujours à un niveau important avec **932 stagiaires sur le pôle nucléaire** pour 148 stages de formation ; et **661 stagiaires sur le pôle technique** pour 125 stages de formation réalisés.

Pour en savoir plus et rejoindre le Club :

clubentreprise@mefi-2rives.fr

Tél : 05 63 29 62 28

PROGRAMME LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'Enquête publique concernant la projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) se déroulera du mardi 27 juin 2023 à 10h au mardi 8 août 2023 à 12h (inclus).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) emportant abrogation des Cartes Communales, et création des Périmètres Délimités des Abords.

Par arrêté n° 23URB-2-1-2-01 du 5 juin 2023, le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives a prescrit l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) emportant abrogation des Cartes Communales et création des Périmètres Délimités des Abords qui se déroulera pendant une durée de 39 jours consécutifs du :

**Mardi 27 juin 2023 à 10 H
au mardi 8 août 2023 à 12 H**

Au terme de l'enquête publique unique, le projet de PLUI-H emportant abrogation des Cartes Communales et création des Périmètres Délimités des Abords, éventuellement modifiés, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.

Commission d'Enquête : Messieurs Christian BAYLE (Président), Martial STAMBOULI et Christian TOURAILLES ont été désignés membres de la Commission d'Enquête par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de TOULOUSE.

Consultation du dossier d'enquête : Le dossier d'enquête est constitué d'une version papier et d'une version dématérialisée. Il comprend le projet de PLUI-H, les projets de Périmètres Délimités des Abords, les conséquences des abrogations des Cartes Communales, le dossier administratif comportant les pièces énoncées à l'article R.123-8 du Code de l'environnement, ainsi que les registres papiers et numériques.

Le dossier d'enquête publique unique, composé des pièces et éléments requis au titre de chacune des procédures, pourra être consulté durant toute la durée de l'enquête :

- sous format papier au Siège de la Communauté des Communes des deux Rives (2 Rue du Général Vidalot, 82400 Valence d'Agen), et dans les Mairies des Communes de Castelsagrat (Place de Liberté 82400 Castelsagrat), de Donzac (2, rue Saint-Barthélemy 82340 DONZAC) et de Malause (rue de la Mairie 82200 MALAUSE) aux heures et jours habituels d'ouvertures ;

- sous format numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4719>.

- un accès gratuit au dossier d'enquête est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique dans chacun des lieux d'enquête précités aux horaires habituels d'ouverture.

Observations et propositions du public : pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations, et les adresser à la Commission d'enquête :

-Préférentiellement par voie dématérialisée :

- Un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses observations et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4719>

- Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-4719@registre-dematerialise.fr

- Les observations pourront également être transmises par courrier adressé à la Commission d'Enquête à l'adresse suivante : Communauté de Communes des Deux Rives – 2 rue du Général Vidalot – 82400 VALENCE D'AGEN.

- Les observations transmises par voie postale, courriel ou déposées sur les registres papier seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4719> et donc visibles par tous.

-Sur les registres d'enquête papier : les registres d'observations papiers, à feuillets non mobiles et constitutifs du dossier d'enquête seront cotés et paraphés par la Commission d'enquête.

Toutes observations formulées sur les registres papiers ou numériques, réceptionnées après le mardi 8 août 2023 à 12 H ne pourront pas être prises en considération par la Commission d'enquête.

La Commission d'enquête se tiendra à la disposition du public lors des 16 permanences suivantes :

Mardi 4 juillet 2023	9h - 12h	Donzac
Mardi 4 juillet 2023	9h - 12h	Valence d'Agen (CC2R)
Mardi 4 juillet 2023	14h - 17h	Castelsagrat
Mardi 4 juillet 2023	14h - 17h	Malause
Samedi 22 juillet 2023	9h - 12h	Valence d'Agen (CC2R)
Vendredi 28 juillet 2023	9h - 12h	Donzac
Vendredi 28 juillet 2023	9h - 12h	Valence d'Agen (CC2R)
Vendredi 28 juillet 2023	14h - 17h	Castelsagrat
Vendredi 28 juillet 2023	14h - 17h	Malause
Jeudi 3 août 2023	9h - 12h	Donzac

Jeudi 3 août 2023	9h - 12h	Valence d'Agen (CC2R)
Jeudi 3 août 2023	14h - 17h	Castelsagrat
Jeudi 3 août 2023	14h - 17h	Malause
Lundi 7 août 2023	9h - 12h	Donzac
Lundi 7 août 2023	9h - 12h	Malause
Lundi 7 août 2023	14h - 17h	Valence d'Agen (CC2R)

Évaluation environnementale : Les informations environnementales (évaluation environnementale) et l'avis de l'autorité environnementale se rapportant au projet soumis à l'enquête publique figurent dans le dossier d'enquête, consultables dans les formes précisées ci-dessus.

Suites données à l'enquête et information du public : A l'issue du délai d'enquête prévu à l'article 1er de l'arrêté d'ouverture, les différents registres d'enquête seront mis à disposition de la Commission d'Enquête et clos par elle le mardi 8 août 2023 à 12 H. Aucun courrier, ni aucun courriel, ne sera pris en compte après la clôture de l'enquête publique.

Dès réception du Registre et des documents annexés, la Commission d'Enquête rencontrera, dans la huitaine, le Président de la Communauté de Communes des deux Rives et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le Président de la Communauté de Communes des deux Rives disposera d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles.

La Commission d'Enquête disposera d'un délai de 30 jours, à compter de la fin de l'enquête, pour établir un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête, examinera les observations recueillies. Elle signifiera également, dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont « favorables », « favorables sous réserves », ou « défavorables ».

Le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête pourront être consultés au siège de la Communauté de Communes des Deux Rives aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes des Deux Rives <https://www.cc-deuxrives.fr/>.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives est la personne responsable du projet à laquelle des informations peuvent être demandées.

L'ACTION SOCIALE, DE L'ACCOMPAGNEMENT À L'ANIMATION

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale déploie ses services auprès de nos anciens, comme des personnes fragiles ou en situation de handicap, qui ont besoin d'être accompagnées dans certaines de leurs démarches.

Ce service se décline en deux pôles principaux :

- **un pôle dédié aux seniors et personnes en situation de handicap** que nous vous avons présenté dans le précédent journal.
- **un pôle dédié à l'accès aux droits pour tous**, ainsi qu'à l'accompagnement à la scolarité et à l'accès à l'aire de gens du voyage.

Le pôle dédié à l'accès aux droits

L'objectif de ce service est de conseiller et d'aider, dans leurs démarches administratives, les personnes en difficulté. Ces démarches peuvent porter sur différentes situations, en matière de couverture santé, de logement, de handicap, d'accès aux plateformes numériques. Une équipe de quatre agents reçoit ainsi 300 personnes par mois, soit environ 3600 visites par an, lors des permanences qui se tiennent le lundi, mardi, jeudi et vendredi sur rendez-vous.

En matière de santé, l'accompagnement se fait pour l'obtention d'une mutuelle, l'accès aux droits et l'instruction de dossiers de demandes d'aides concernant des dépenses de santé.

En matière de logement, il peut s'agir du Fonds de solidarité logement, du chèque énergie, de demandes de logements sociaux, d'aide sociale en établissement (foyer hébergement, placement familial, EHPAD), ou bien d'accompagnement de personnes âgées pour leur maintien à domicile (aide ménagère au titre de l'aide sociale) et/ou pour l'allocation personnalisée à l'autonomie.

En matière de handicap, l'aide peut porter sur le suivi de l'instruction de demande d'Allocation Adulte Handicapée (AAH), de la carte d'invalidité et/ou de la pension d'invalidité.

La lutte contre l'exclusion numérique représente un enjeu important. La difficulté de maîtriser ou de recourir à l'outil numérique entraîne des problèmes pour accéder aux documents administratifs et pour avoir recours aux différentes prestations sociales.

Une aide à l'autonomisation numérique est menée en partenariat avec l'assistante France numérique basée à la Maison de l'emploi et de la formation.

L'équipe de ce pôle travaille en partenariat avec plusieurs instances des trois départements concernant nos 28 communes (Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Gers) : CPAM, CAF, organismes HLM, caisses de retraite, caisses complémentaires, MDS (Maison des solidarités), Mission locale pour les jeunes, Maison de l'emploi et de la formation, mairies.

L'accompagnement à la scolarité

L'objectif de la mise en œuvre de ce service (créé initialement en 1994 par le CCAS de Valence) est de lutter contre l'échec scolaire, de soutenir les parents dans leur rôle éducatif et de contribuer à la réussite scolaire des enfants.

Il s'adresse aux élèves qui ne peuvent trouver un accompagnement suffisant dans l'environnement familial. Il permet de renforcer les relations école-famille-enfant, à travers un contrat tripartite établi au trimestre. Le CIAS recrute du personnel vacataire pour exercer cet accompagnement en fonction du nombre d'enfants : 5 à 7 personnes interviennent actuellement.

Les apports de cet accompagnement pour l'enfant : apprendre à s'organiser pour travailler seul, pour étudier ses leçons et faire ses devoirs, apports de compléments culturels nécessaires à la réussite scolaire, autonomisation.



30 enfants en bénéficiant actuellement

Les inscriptions se font en début d'année, et tout au long de l'année. Il est possible de répondre à un besoin temporaire, comme sur l'année.

Les élèves : école primaire et collège.

Séances : 2 fois par semaine pendant 1h30, en dehors des heures de classes.

Les lieux : en fonction des écoles, dans les écoles ou à proximité ; actuellement à Auwillar, Bardigues, Espalais, Goudourville, Saint Paul d'Espis, et Valence.

L'aire des gens du voyage

Le CIAS est régisseur de ce service, il gère le dépôt de caution, l'encaissement du droit de place, l'eau et l'électricité. La responsabilité du suivi de l'aire dépend de la police intercommunale. La coordination entre le CIAS, la police intercommunale et l'agent dédié à l'accueil et à la gestion, sur place, permet d'avoir un fonctionnement optimisé.

L'aire, située à Pommevic, créée en 2007, est dite de « petit passage », elle comporte 12 emplacements doubles, avec blocs sanitaires dédiés privatisés. Sur place, un agent de la Communauté de communes accueille les gens du voyage pour leur installation et les formalités administratives (états des lieux entrants et sortants, règlement intérieur).

L'aire est généralement occupée à hauteur de 90 %.



Avec la discussion par « **chat numérique** », les participants ont par ailleurs pu poser des questions au guide pour approfondir certains sujets, lui-même les questionnant pour les inciter à partager leurs connaissances des lieux.

Le groupe de résidents qui a participé à cette excursion a savouré tous ces moments de partage, de même que les échanges autour de l'histoire, de la culture de cette charmante cité. Une belle après-midi sous le soleil méditerranéen !

À la Résidence Balivernes, nos seniors vivent de belles expériences touristiques

Ces voyages à distance, interactifs, sont accompagnés par le guide de Stravvel et les animatrices de la Résidence. Le principe de ces voyages virtuels proposés aux résidents d'EHPAD ou de résidences autonomes, est de se connecter en direct pour déambuler dans un lieu riche en histoire (le 18 avril : Toulouse, le 24 avril : Collioure, le 30 mai : Val de Loire...), avec des surprises réelles pour s'immerger dans la visite.

Par exemple, la « valise des sens » pour la visite de Collioure a permis de préparer le voyage : informations touristiques, atelier origami (fabrication de bateaux), coloriages, jeux (mots mêlés, sudoku, labyrinthes...). Puis pendant l'excursion, chacun peut découvrir la finesse d'un filet de pêche en « marchant » près du port avec le guide. Une carte postale de Matisse circule ensuite dans le groupe lorsque l'on aborde le parcours des tableaux des peintres du Fauvisme jalonnant les rues collioureuses. Enfin, la dégustation des toasts aux anchois, au moment de la visite de l'atelier/musée de la Maison Desclaux, clôture ce tour de ville.



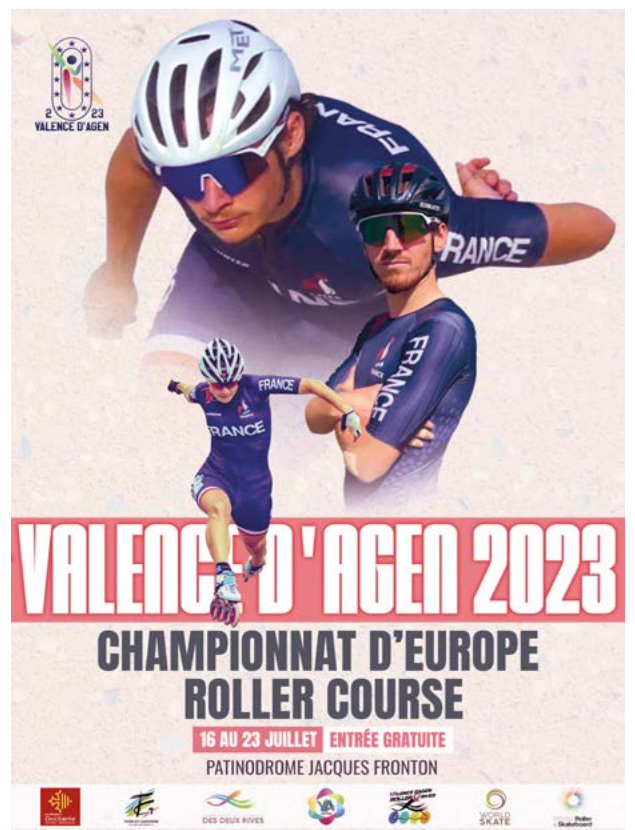
DES ÉVÉNEMENTS DE PORTÉE INTERNATIONALE

Cette année est marquée par des événements majeurs concernant le roller des Deux Rives

Après les Trois pistes (le 9 avril) puis la coupe de France roller course (du 27 au 29 mai) se tiendront les championnats d'Europe roller course du 16 au 23 juillet au patinodrome Jacques Fronton à Valence d'Agen du 16 au 23 juillet. Ainsi, **le roller des Deux Rives porte haut nos couleurs et un rayonnement de notre territoire à l'international**. Outre l'enthousiasme suscité, les retombées de cette compétition d'envergure sont également importantes en matière socio-économique et touristique.



/ Coupe de France



Fêter son anniversaire au squash !

Voilà une idée originale : venir fêter son anniversaire au squash à Auvillar, le samedi après-midi de 14h à 17h et découvrir une pratique sportive originale. Cette animation

est proposée en direction des enfants de 6 à 15 ans avec une limitation de 12 enfants maximum par anniversaire. Ils sont encadrés par un éducateur sportif.

Pour les modalités, tarifs et réservations, contacter directement le squash au 05 63 29 16 81.



Autre événement le 2 septembre :

Championnat d'endurance équestre mondiaux jeunes cavaliers à Castelsagrat.

À noter dans vos agendas !



Le canoë/kayak : un sport d'eau pour se rafraîchir

La découverte du kayak est proposée pour la 3^{ème} année consécutive au Lac du golf Espalais, entre le 15 juin et le 14 septembre : venez apprendre à naviguer de façon ludique en famille, soit sur un canoë en duo, soit sur un kayak en solitaire, accompagné et guidé par un animateur ayant un brevet d'état natation.

Renseignements et inscriptions : 05 63 39 89 82

Et pour la rentrée : participer à l'activité aquaphilie à la piscine d'hiver

Cette activité (créée depuis 2018 à la piscine communautaire Aquagold) s'adresse à toute personne qui a peur de l'eau quelle qu'en soit la raison, quel que soit son âge et même si cela dure depuis très longtemps. L'aquaphobie n'a pas d'âge, mais à l'inverse il n'y a pas d'âge non plus pour apprendre à aimer l'eau. Durant toute votre progression du premier jusqu'au second niveau, vous serez accompagné par le même maître-nageur avec lequel un précieux lien de confiance se sera petit à petit tissé.

Cette activité suscite une vive satisfaction de la part des apprenants : quoi de plus satisfaisant que de vaincre ses peurs ! Renseignements au 05 63 29 60 60.



La semaine de la petite enfance : un franc succès pour cette 4^{ème} édition

Du 18 au 25 Mars, sur le thème "**Pop**", qui évoque le rythme, l'élan et la gaieté, plusieurs animations gratuites ont été proposées par les services petite enfance (petite crèche de Valence, relais petite enfance de Valence crèche et l'île aux enfants de Golfech) et certaines médiathèques.

L'objectif était de réunir le trio enfants-parents et professionnels autour d'ateliers d'éveil (relaxation, massage, signer avec bébé) conçus à partir de propositions pédagogiques pour les enfants à partir de 3 mois, tous étaient complets. La salle



de l'Apollo était également comble pour le ciné goûter conférence sur le sommeil du jeune enfant, animée par Héroïse Junier. Les tous petits ont également pu ouvrir leurs « petites oreilles » à la médiathèque de Valence, suivre un parcours sensoriel à la médiathèque de Donzac et découvrir des livres Pop'up à la médiathèque d'Auvillar. De plus, le temps donné au lieu d'accueil enfant-parent a montré l'intérêt de parents soucieux de leur parentalité et désireux d'avoir des temps d'échanges entre parents ainsi qu'avec des professionnels.



Centre de loisirs de Gâches : soyez nature !

Déjà attaché à sensibiliser les enfants à l'environnement, le centre de loisirs axe cette année ses animations autour de la nature et de sa préservation, en particulier sur le thème de l'eau. **Chasses aux trésors, courses d'orientation dans les bois** se succèdent avec des sorties en bord de Garonne (quartier de l'ancien port d'Auvillar), la **découverte des lavoirs** de Valence, et **des écluses** du canal des deux mers et du port de plaisance, afin de connaître les différents circuits et usages de l'eau. Les enfants apprennent aussi la mise en pratique avec des actions concrètes : éviter les pollutions plastiques, chasse anti gaspi (utiliser des gourdes plutôt que des bouteilles jetables par exemple). Les événements sportifs sont par ailleurs l'occasion de mettre en place des **animations autour de la coupe du monde de foot féminin, du championnat d'Europe de roller** en juillet, et de **la coupe du monde de rugby** à l'automne.



POUR LES CURIEUX DE NATURE

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE RENFORCE ET DÉPLOIE SES ACTIONS POUR TOUS, LES PLUS JEUNES SONT LARGEMENT ASSOCIÉS.

Cette année, **trois actions phares** ont été menées autour de la lecture, complétées par différents supports artistiques et créant des passerelles entre les équipes pédagogiques, les médiathèques et l'école de musique.

LES NUITS DE LA LECTURE

Organisées pour la deuxième année consécutive par le Centre national du livre sur proposition du ministère de la Culture, les Nuits se tenaient **du 19 au 22 janvier 2023** sur le thème de la peur. Le réseau de lecture publique des Deux Rives a organisé un concours de peintures, dessins, collages, soumis au vote du public. Les œuvres ont ensuite été exposées à la médiathèque de Valence d'Agén.

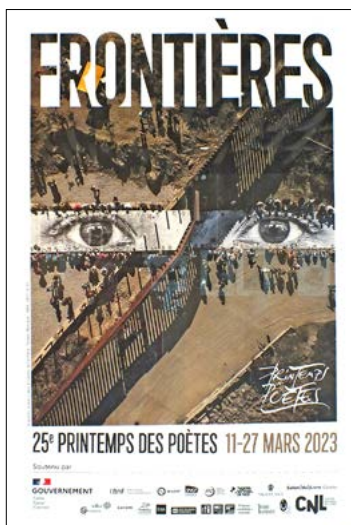


école de musique) pour choisir et partager des poèmes de leur langue natale, avant de les décliner en écriture, illustrations et/ou en enregistrements de lecture à voix haute (écoute possible à partir des QR codes sur les tableaux) : une façon d'apprendre

à repousser les frontières, ainsi que les limitations à l'expression de soi ou de l'autre.

Quant aux **photos noir et blanc de Maurice Cuquel**, elles témoignaient de la vie en Transnistrie (état indépendant autoproclamé depuis la dislocation de l'URSS en 1991), sorte d'entité géographique, presque "hors du temps"...

LE PRINTEMPS DES POÈTES : REPOUSSER LES FRONTIÈRES



Cette manifestation nationale s'est déroulée **du 11 au 27 mars 2023**. La thématique pour cette année était celle des "frontières", illustrée au siège de la communauté de communes par deux expositions : l'une de poèmes et de dessins ou collages (panneaux réalisés par les enfants de l'**UPE2A** du collège), l'autre de photos noir et blanc réalisées par Maurice Cuquel.

Cet événement a été préparé bien en amont, d'une part par les **élèves de l'école Jules**

Ferry, venus déclamer leurs poésies et d'autre part, par les élèves de l'**Unité Pédagogique pour Elèves Allophones*** arrivants du collège de Valence d'Agén. Ces derniers ont travaillé en amont avec une équipe éducative (collège, médiathèque et

LE SALON DU LIVRE JEUNESSE DU 13 AU 22 AVRIL 2023

« **Curieux de nature** », ces enfants qui changent le monde : **70 classes concernées.**

Sur ces 10 jours, les animations ont été variées, jeux de société éducatifs pour sensibiliser les enfants aux défis environnementaux, recyclage, écologie, nature, le vivant, la planète ! Rencontres d'auteurs avec les scolaires.

Contes « acheminés » (à semer, printaniers, ressentir les jardins d'ici ou du bout du monde), création d'herbiers





mandalas à partir de feuilles et fleurs séchées, kamishibai... Expositions « Chaude la planète » et « Forêt sauvage » d'Emmanuelle Houssais au siège de la communauté et à l'office de tourisme de Valence d'Agen. **Le programme du samedi 22 avril ouvert au grand public**, était lui aussi bien animé : atelier nature, calligraphie, Faim de contes, origami, jeux de société.

Les élèves des cours moyens ont également participé à un jeu de rôle et ont siégé dans la salle du conseil communautaire en tant que « députés européens » sur le sujet de l'environnement. La séance a été animée par Sandrine Dumas Roy*, journaliste, documentariste et spécialiste de l'environnement.

C'est avec plaisir que les enseignants, les enfants et le grand public ont retrouvé la dynamique précédant les périodes Covid, s'appuyant désormais sur un réseau de lecture publique renforcé (diffusion territoriale).

Du big bang de printemps à toc toc toc badaboum, la musique au cœur

Les professeurs de l'école de musique s'en donnent à coeur joie pour accompagner les élèves et présenter des programmes originaux et dynamiques !

Le week-end (14, 15 et 16 avril) a été placé sous le double signe de la voix et de la trompette. Le vendredi, **les classes de CM1 et CM2** de l'école Jean Baylet de Dunes et de l'école Jeanne d'Arc de Valence d'Agen, accompagnés par les classes de saxophone et de batterie de l'école de musique présentaient douze chants « **Gospel** » comme à Harlem ! Puis **les adultes de la classe de chant** présentaient la comédie musicale « **Wonderland** » comme à Broadway.

Le samedi, une soixantaine d'élèves des écoles de musique du département, invités par TGAC (agence départementale pour le développement des arts) et de l'école de musique

des Deux Rives ont pu assister à des **Master classes** autour du jazz et de l'improvisation ainsi qu'à une initiation autour de l'expression corporelle et de la danse improvisée.

Les OAE (Orchestres à l'école) de Lamagistère et de Jules Ferry ont travaillé deux morceaux composés par l'artiste trompettiste toulousain Nicolas Gardel. Et ils les ont joué en étant accompagné par **The Headbangers Big-Band.**

Orchestre de jazz créé par le compositeur et composé de jazzmen de premier plan. Les élèves ont ensuite assisté au concert de ce Big-Band en ayant eu la chance d'être placés au premier rang : joie immense et souvenirs inoubliables.

Le dimanche, plus de cinquante personnes assistaient à la conférence de **Benjamin Fernandez** sur les mécanismes de respiration et de production du son. Trompettiste professionnel diplômé du Conservatoire de Toulouse, ayant collaboré avec de nombreux orchestres prestigieux tel que le René Coll Orchestra, le Big-Band 31, par exemple, il s'est aujourd'hui tourné vers l'ostéopathie et spécialisé dans les pathologie des musiciens.

Le Big-Bang de printemps était clôturé avec un concert donné par ce même musicien en soliste, accompagné pour l'occasion par la Lyre Valencienne.

Juin est également un mois riche en concerts

Du 16 au 24 juin, **toutes les classes instrumentales** de l'école de musique se seront produites à l'occasion d'une série de concerts. Cordes, cuivres, bois, percussions, claviers, chacun sera monté sur scène pour présenter les progrès réalisés tout au long de l'année. Avec pour point d'orgue de cette tournée, le **spectacle « Toc Toc Badaboum »** imaginé, écrit et composé par le professeur de piano autour de la vie de l'acteur Jean-Paul Belmondo.

Parmi toutes ces soirées musicales, **la Fanfar'ives**, fanfare de rue créée par les « grands » de l'école de musique, dans les jardins du parc Montauriol à Montauban aura célébré la fête de la musique, sur invitation du Conseil départemental.



* **Sandrine Dumas Roy** est réalisatrice de documentaires sur la protection de la nature et le développement durable (France 5). Elle a été journaliste pour l'émission "C'est pas sorcier".

* **Affiche "Frontières"** - photo de **JR** artiste, photographe, grâce à la technique du collage photographique, expose librement sur les murs du monde entier. Il attire ainsi l'attention de ceux qui ne fréquentent pas les musées habituellement et rend hommage aux anonymes par des visages géants, dans des lieux insolites.

ARTISTES ET CRÉATEURS À L'HONNEUR

Cet été sera foisonnant de créativité, plusieurs expositions en effet vous permettront de découvrir divers univers artistiques.



/ Marcos Rodrigo

Rétrospective avec une trentaine d'artistes à l'office de tourisme de Valence d'Agen

Cela fait maintenant plusieurs années que l'Espace République accueille non seulement les touristes, mais aussi des artistes de talent dans la partie dédiée aux expositions. Cet été 2023 sera marquant car les différents artistes ayant exposé y seront rassemblés. Des **artistes renommés**, du Tarn-et-Garonne principalement, ainsi que du Lot-et-Garonne ou du Gers. Toutes les disciplines des arts plastiques sont représentées : peinture à l'huile, peinture pastel, céramique, sculpture... Entrée libre juillet à août.



/ Sculpture Pradier

Le Conservatoire des métiers d'autrefois à Donzac présente « Sultfer »

du 1^{er} Avril au 30 septembre 2023.

Philippe Gigot réalise des sculptures en fer, figuratives ou abstraites, du petit format au monumental, à partir d'outils ou de rebus de machines agricoles, usés ou cassés ou tombés en désuétude, témoins de notre civilisation. Il nous invite ainsi à parcourir la mémoire du temps, en nous projetant au coeur de questionnements sociologiques. Pour les enfants un circuit spécifique mêlant expériences et jeux leur permettra de découvrir l'exposition de façon ludique.

RÉTROSPECTIVE
Philippe GIGOT
**EXPOSITION
SCULPTURES
MÉTALLIQUES**
1 AVRIL - 30 SEPTEMBRE
CONSERVATOIRE DES
MÉTIERS D'AUTREFOIS
82340 - DONZAC
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME
DES DEUX RIVES

Comme chaque année, différents ateliers et animations familles et/ou enfants sont proposés au Conservatoire :

- **Lundi 24 juillet** : calligraphie. Durée : environ 45 mn (14h30 ou 16h)
- **Mercredi 26 juillet** : sculpture. A partir de 14h30. Durée : 45 mn. A partir de 7 ans.
- **Jeudi 27 juillet** : animations jeux anciens. Tout âge. Gratuit
- **Dimanche 6 août** : vannerie. Fabrication d'un objet en osier (libellule, papillon, poupée, fleur...). Durée : environ 30 mn (14h30, 15h15, 16h ou 16h45)
- **Vendredi 4 Août** : démonstration participative de teinture au pastel sous les mûriers platanes
- **Lundi 7 août** : calligraphie. Durée : environ 45 mn (14h30 ou 16h)
- **Mardi 8 août** : Mon Bô savon : fabrication d'un savon artisanal. A partir de 7 ans. (14h30 ou 16h)
- **Mercredi 9 août** : sculpture. A partir de 14h30. Durée : 45 mn. A partir de 7 ans.
- **Jeudi 10 août** : animations jeux anciens. Tout âge. Gratuit
- **Mercredi 12 août** : atelier créatif cuir. Fabrication d'un bracelet/porte-clefs personnalisé. A partir de 7 ans. (14h30, 15h15 ou 16h)

Contact : 05 63 29 21 96.

Prix des ateliers : 6 €/enfant



A l'office de tourisme d'Auvillar, l'exposition de l'été « Bleu - Interprétations du pastel » présente deux créateurs toulousains de talent : Annette Hardouin (AH) et Yves Patisier (PY)

Connus sous l'enseigne « Ahpy », ennoblisseurs, modélistes, designers et teinturiers au pastel, Maîtres artisans en métier d'Art, membres des ateliers d'Art de France, ils perpétuent un savoir-faire emblématique de la région (inscrit au patrimoine culturel immatériel en France). L'exposition de leurs œuvres (tableaux textiles et sculptures patinées au pastel) se tiendra jusqu'à fin septembre, elle est accompagnée par des explications sur l'histoire de cette plante qui a contribué à la richesse de l'Occitanie, pays de cocagne, en particulier à la Renaissance ! Cet évènement inscrit aux Journées Européennes des Métiers d'Art a permis d'accueillir 140 personnes sur le 1^{er} week-end d'avril et de démarrer la saison en beauté.



Le château de Goudourville : une pépite historique de notre territoire

Construit sur un éperon rocheux, entre le XII^{ème} et le XIII^{ème} siècle, transformé à la Renaissance, puis au XVIII^{ème}, il est inscrit aux Monuments historiques. Locations de vacances, séminaires, événements (mariages, anniversaires, week-end familiaux ou amicaux...) sont proposés par leurs propriétaires dans un cadre exceptionnel. Ce château, depuis plusieurs années, a porté un ambitieux projet de rénovation et de mise aux normes. Ce lieu magique mérite un coup de projecteur.

Les visites ne peuvent s'inscrire que sur des demi-journées ou journées médiévales avec ateliers pédagogiques. Il s'agit surtout d'un lieu d'accueil de réceptions familiales, amicales ou professionnelles, à découvrir et à faire connaître. **Pour tout renseignement** : 05 63 29 09 06

Retrouvez dans les pages
Agendas (p 22 et 23) toutes les
expositions et Galeries d'Art
des Deux Rives

DES RESSOURCES À PROTÉGER ET À VALORISER

Cheminer dans la nature, mieux la connaître pour mieux la respecter, et prendre la mesure de tout ce qu'elle nous apporte. C'est l'objectif des panneaux pédagogiques que vous rencontrerez sur la variante du sentier de Grayssas.

Zone humide de Saint Martin, milieu vivant et insolite

Pour les randonneurs et amoureux de la nature, une variante a été créée à partir du sentier de randonnée de Grayssas, qui permet de découvrir cette zone humide et tout son intérêt écologique et patrimonial. Suivez la grenouille !



La zone humide de Grayssas est située en bordure du ruisseau de Saint Martin, qui est un affluent du ruisseau de Nèguevieille, lui-même affluent de la Garonne... Les petits ruisseaux font les grandes rivières et aussi les fleuves ! Située dans un boisement humide dominé par les aulnes glutineux et les frênes, d'où son nom : **zone humide « aulnaie – frenaie »**. Elle couvre une surface de 1,4 hectare. Trois panneaux pédagogiques vous présenteront la zone humide, la mare (récemment aménagée afin d'apporter une réserve supplémentaire de biodiversité) et une curiosité patrimoniale.

20

Que sont les zones humides ?

Il s'agit de terres habituellement inondées ou gorgées d'eaux douces, salées ou saumâtres de façon permanente ou temporaire, dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année. **Dans notre région**, vous pouvez découvrir : **les zones humides alluviales** accompagnées d'une végétation de rives (aulnes, saules), **les prairies humides** composées d'une flore spécifique (joncs, carex, cardamine des prés...) qui connaissent des submersions temporaires et des cycles de pâturage et de fauche, **les rose-lières** (roseaux) qui colonisent toutes sortes de zones humides et marécageuses, **les mares**...

ZONE HUMIDE, GRAND INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

Un réservoir de biodiversité : en France 30% des espèces végétales remarquables et menacées vivent dans les zones humides, environ 50 % des oiseaux dépendent de ces zones et deux tiers des poissons consommés s'y reproduisent ou y vivent.

Un rôle d'éponge : en période pluvieuse, elles se gorgent d'eau, diminuant la vitesse d'écoulement des eaux et l'intensité des crues. En période sèche, elles restituent l'eau, diminuant la durée d'assèchement des cours d'eau.

La préservation de la qualité des eaux : la végétation de ces zones agit comme un filtre pour les nitrates et autres particules polluantes, restituant ainsi au cours d'eau une eau de meilleure qualité.



Le Téron de Larché* : une curiosité patrimoniale

Au-dessus de la zone humide, creusé dans la falaise calcaire vous découvrirez un abri avec deux arches. A l'intérieur se trouve une source, autour de laquelle des bancs ont été réalisés dans la pierre. Source guérisseuse, lieu de culte, lieu de procession, abreuvoir ou lavoir ? La question reste posée.



Respectez les milieux naturels : merci de ne pas cueillir fleurs ou végétaux, ne pas toucher ou capturer insectes, batraciens, oiseaux ou mammifères, ni piétiner les lieux. Contribuez à la protection de ce patrimoine fragile : ne rentrez pas dans la cavité pour respecter la source et ses bassins.

Balade découverte des haies champêtres à Gasques

La balade organisée par Campagnes vivantes et ouverte à tous, s'est déroulée avec un groupe dynamique de 23 personnes, dont 3 enfants. Certaines avaient déjà une connaissance des arbres et arbustes locaux, cela a donc été l'occasion de partager les connaissances et d'avoir de riches échanges.



* **Téron** ou **théron** ou **toron** signifie source, fontaine aménagée, en langue occitane. Quant au nom de **Larché** ou **L'Arché**, il pourrait s'apparenter à arcade, arche. * **Lavelanède** ou la **velanède** désigne un bois de noisetiers. * **Villae** : résidences rurales au sein de grandes exploitations agricoles. * **Mithra** : Le mithraïsme ou culte de Mithra, est un culte apparu au cours du 2^e siècle av. J.-C. en Perse, dont le dieu et le rituel restent, encore aujourd'hui, très énigmatiques. Il se propage dans tout l'Empire romain jusqu'à atteindre son apogée au 3^e siècle.

LES MARES, UN PETIT RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

La France compte environ un million de mares, mais elles subissent de nombreuses atteintes et menaces selon les régions : **30 à 50 % des mares ont disparu depuis 1950**. Elles sont souvent délaissées par leur manque d'intérêt ou comblées au profit de terres agricoles ou urbanisées. Pourtant leur rôle n'est pas neutre : maintien de la biodiversité, source d'abreuvement pour les animaux, épuration des eaux de pluie, captation de carbone.

La proximité de la chapelle de Saint Martin de Lavelanède, en aval du ruisseau du même nom, renforce l'hypothèse d'une source guérisseuse.

Souvent ces chapelles ou églises ont pris la place d'anciens lieux de culte d'époque Gallo-romaine, ou même d'anciennes villae*. Ces temples étaient probablement consacrés au culte de Mithra*.

Afin de respecter ce lieu insolite son accès est interdit (ne pas passer les barrières). L'intérieur de la cavité reste visible et le panneau pédagogique vous permettra d'avoir un complément d'information.

Sources documentaires : Conseil Départemental du Lot-et-Garonne, Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne, Adasea, Syndicat mixte du bassin Barguelonne et Lendou, Conservatoires d'espaces naturels (reseau-cen.org), Fiche refuge LPO « une mare naturelle au jardin »



Extension des filières de recyclage dans vos déchèteries

Les filières de recyclage des déchèteries de Prouxet et de Mesplés s'ouvrent à de nouveaux produits : les articles de sport et de loisirs, articles de bricolage et de jardin thermiques, jouets. L'éco-organisme habilité, Ecologic, se charge de la récupération et du traitement de ces articles.

Les outils de peintre sont également collectés par l'éco-organisme ECODDS, spécialisé dans les déchets de peinture, qui collecte désormais également les outils du peintre. Vous pouvez aussi déposer vos jouets dans la benne écomaison, outre du mobilier trié. Rappelons que plus de réemploi signifie diminuer le volume de déchets et les coûts de traitement, comme l'impact environnemental.

La communauté de communes des Deux Rives s'engage, les agents des déchèteries accueillent, conseillent les usagers, et organisent le tri et la collecte. De plus, la valorisation des objets pour leur donner une seconde vie crée une boucle vertueuse en matière d'économie circulaire et de soutien aux acteurs de l'Économie sociale et solidaire (Croix rouge). Les produits non valorisables sur place le seront par les éco-organismes avec lesquels la communauté a mis en place ces nouveaux partenariats.

Amélioration de la collecte des déchets verts : réalisation d'**une nouvelle plateforme** pour une meilleure fonctionnalité, à la déchèterie de Mesplés. **Montant de l'opération : 300 000 €.**

SORTIES ET ANIMATIONS SUR LES DEUX RIVES

Juillet

1 JUILLET - VALENCE D'AGEN

GALA DE DANSE

Aux Abattoirs à 21h30. Adulte 10€ / enfant 5€. Réservation billetterie communautaire : 06 33 65 02 28
Site : <https://billetterie-cc2r.mapado.com>

1 JUILLET - AUVILLAR

FÊTE DU SQUASH

Renseignements : 05 63 29 16 81

2 JUILLET - MALAUSE

MARCHÉ GOURMAND

A partir de 19h. Contact : 06 71 85 69 14

2 JUILLET - VALENCE D'AGEN

CONCERT D'ÉTÉ

Concert de la Lyre Valencienne à 18h. Concert de musique populaire. Réservation billetterie communautaire : 06 33 65 02 28
Site : <https://billetterie-cc2r.mapado.com>

DU 3 AU 20 JUILLET - AUVILLAR

ARTISTES EN RÉSIDENCE

Leslie KERBY et Lianne ARNOLD créeront une installation artistique magique, immersive et contemplative dans la chapelle du Port en utilisant plusieurs médias.
Contact : cfortier@vcca.com

2 JUILLET - VALENCE D'AGEN

CONCERT DE LA LYRE VALENCIENNE

Aux Abattoirs

Réservation billetterie communautaire : 06 33 65 02 28
Site : <https://billetterie-cc2r.mapado.com>

7 JUILLET - AUVILLAR

AUVILLAR EN MUSIQUE, CONCERT

3 musiciens « Les Maîtres de sacqueboute et du cornet ». Au programme : les grands compositeurs italiens du 16^{ème} et 17^{ème} siècle. Entrée : 15€ (non adhérents), 10€ (adhérents). Gratuit pour les moins de 18 ans.

Mail : auvillarenmusique@gmail.com

Site : www.auvillarenmusique.com

7 / 8 JUILLET - VALENCE D'AGEN

LE PIANO ROSE

Aux Abattoirs à 21h30. Tarif : 10€. De 3 à 12 ans : 5€

Réservation billetterie communautaire : 06 33 65 02 28

Site : <https://billetterie-cc2r.mapado.com>

7/8 JUILLET - GOUDOURVILLE

LES SCÈNES VERTES

Vendredi : concert unique Mary Bach, école de Goudourville 21h

Samedi : marché des créateurs à partir de 14h30. Village gourmand dès 18h30. 3 concerts dès 19h. Madeleine, Le Pied de la Pompe, Maracujah. Tarif libre et conscient.

13 JUILLET - GOLFECH

FÊTE DU 14 JUILLET, BAL

Espace Darreloc - Contact : 05 63 29 42 00

13 JUILLET - DUNES

BAL DES POMPIERS - Contact : 05 63 39 90 51

13 JUILLET - AUVILLAR

FOIRE BIO ET GOURMANDE

Place de la halle dès 16h. Nombreux exposants, animations (les animaux de la ferme, ateliers). Buvette et restauration sur place. Entrée gratuite. Programme sur Facebook : marché bio Auvillar ou Asceau ou par mail lasceau@gmail.com

14 JUILLET - VALENCE D'AGEN

SOIRÉE GUINGUETTE

Port canal. Repas gourmand, DJ Alegria System.

Soirée spectacle cabaret « Par Amour ». Structures gonflables. 23h30 : Feu d'artifice. Gratuit.

Du 16 au 23 JUILLET - VALENCE D'AGEN

CHAMPIONNAT D'EUROPE COURSE

Dimanche 16 juillet 2023 : Cérémonie d'ouverture.

Lundi 17 à mercredi 19 juillet 2023 : Championnat d'Europe piste

Jeu 20 juillet 2023 : Jour de repos

Vendredi 21 et samedi 22 juillet 2023 : Championnat d'Europe route

Dimanche 23 juillet 2023 : Marathon.

Renseignements sur le site de la Fédération Française de Roller :

Site : <https://ffroller-skateboard.fr/>

14/15 JUILLET - AUVILLAR

RENCONTRES DE L'ARTISANAT

Marché de créateurs artisans

Vendredi 14 de 12h à 20h et samedi 15 de 10h à 20h.
Contact : 05 63 39 57 33

15 JUILLET - AUVILLAR

THÉÂTRE EN PLEIN AIR

Parvis de l'église - Troupe de St Clar

Contact : 05 63 39 57 33

Du 15 au 30 JUILLET - AUVILLAR

FESTIVAL SURVIVANCE

Galerie Arkad

Exposition d'art contemporain (peinture, sculpture, photo, céramique, mosaïque). Festival de spectacle vivant (théâtre, chant, danse, cirque, musique, opéra). Stages proposés par les participants à l'exposition ou aux spectacles d'arts vivants. Renseignements : <https://artusfestival.wixsite.com/survivances>. Contact : Maryse Valentini - 06 08 13 67 32
Mail : artusfestival@gmail.com.

15 JUILLET - DONZAC

MARCHÉ GOURMAND ET ARTISANAL. Conservatoire des métiers d'Autrefois. 16h : Marché de producteurs, marché artisanal. Animations gratuites pour enfants. 18h30 : Restauration. 20h : soirée musicale. 22h : feu d'artifice. Contact : 05 63 39 91 84

22/23 JUILLET - CLERMONT SOUBIRAN

FÊTE VOTIVE

Samedi : repas suivi d'un bal disco. Contact : 05 53 87 32 02

21 / 22 / 23 JUILLET - GOUDOURVILLE

FÊTE VOTIVE

23 JUILLET - ST VINCENT LESPINASSE

MOTO CROSS

Site : <https://www.facebook.com/Moto-Club-St-Vincent>

29 JUILLET - VALENCE D'AGEN

SOIRÉE GUINGUETTE

Port canal. Repas gourmand musical - Exposition de voitures américaines - Taureau mécanique. DJ Alégria System - Soirée spectacle sosie d'Elvis avec Rick Levis et Gunshot groupe de Rockabilly. Gratuit.

28 / 29 / 30 JUILLET - MALAUSE

FÊTE VOTIVE - Contact : 06 71 85 69 14

30 JUILLET - VALENCE D'AGEN

COMEDIE DANSE - Aux abattoirs. Gratuit.

Août

3 AOÛT - MONTJOI

RÉCITAL DE PIANO à 17h. Au programme : récital de piano Vincent

Mussat « Maurice Ravel et Frédéric Chopin »

Mail : auvillarenmusique@gmail.com

Site : www.auvillarenmusique.com

4 / 5 AOÛT - VALENCE D'AGEN

CANAL EN SCÈNE. Aux Abattoirs.

4 août : Roland Magdane : 30€. 5 août : Booder : 30€.

(Pass pour les 2 spectacles : 50€, valable jusqu'au 15/07)

Réservation billetterie communautaire : 06 33 65 02 28

Site : <https://billetterie-cc2r.mapado.com>

4/5/6 AOÛT - ST PAUL D'ESPIS / PIAC

FÊTE VOTIVE - Contact : 05 63 39 51 22

4 / 5 / 6 AOÛT - SISTELS

FÊTE VOTIVE - Contact : 05 63 39 90 72

5 / 6 AOÛT - ST ANTOINE

FÊTE VOTIVE

Samedi 8 : randonnée pédestre. Repas dansant musette

Dimanche : vide-grenier grillade. Soirée dansante.

Contact : 05 62 28 63 99

5/6 AOÛT - GASQUES

FÊTE VOTIVE - Contact : 05 63 29 00 06

8 / 9 / 10 AOÛT - AUVILLAR

SEMAINE MUSICALE SFA. Site : <http://www.sfa-auvillar.com/>

Lundi 7 août : ouverture sous la Halle

Mardi 8 août, 21 h : improptu sous la Halle

Mercredi 9 août, 19h30 : pique-nique musical

Vendredi 11 août, 20 h : concert de clôture Eglise Saint Pierre.

Samedi 12 août, 19h : récital de départ des musiciens allemands parvis de l'Eglise St Pierre

11 / 12 / 13 AOÛT - ST VINCENT LESPINASSE

FÊTE VOTIVE - Contact : 05 63 39 61 09



VALENCE D'AGEN 2023

CHAMPIONNAT D'EUROPE ROLLER COURSE

16 AU 23 JUILLET **ENTRÉE GRATUITE**

PATINODROME JACQUES FRONTON

